

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CATHY GAUDET	Numéro de permis 2018963	Date d'inspection Le 18 octobre 2024	
Nom de l'établissement Garderie les petits amis de Cathy		Numéro de téléphone (506) 387-5812	
Adresse 241 rue Bédard Dieppe NB E1A 0H1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.

La MAQ a vérifié les éléments suivants :

- les activités quotidiennes
- l'aire de jeu intérieur
- le matériel et équipement de l'aire de jeu intérieur
- les effets personnels
- le changement de couches

Durant la visite, le ratio est respecté.

La MAQ a observé les enfants faire des jeux libres, tel que, jouer aux voitures et a rouler des balles. La MAQ a également observé l'exploitante soutenir l'apprentissage des enfants par le jeu, l'exploitante enrichit le vocabulaire des enfants en nommant les couleurs.

original signé par

Celina Boudreau Chiasson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 octobre 2024

Date

original signé par

Cathy Gaudet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 octobre 2024

Date